Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20260311-D2026110305-DE

INZINZAC LOCHRIST

Délibération du Conseil municipal

Conseil municipal du 11 Mars 2026

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h00 sous la présidence de Madame le Maire, Armelle NICOLAS.

Présents :	Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Bertrand LE RAY, Nathalie HOREL, Maurice LECHARD, Renée JEANNET, Didier LE BOLÉ, Marianne LE BOURLIGU, Jean-Marc MIDELET, Jean-Pierre FEIGEAN, Colette PERENNEC, Stéphane PIGACHE, Françoise GUYONVARCH, Thierry LE TOUZO, Murielle ROSIN, Virginie LE GARREC, Sandrine LEFEUVRE, Davy CATHERINE, Christelle LE GOHLISSE, Francette CHAULOUX, Jérôme MEUNIER, Brigitte LE VAILLANT
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	**Christophe BENOIT, Laurence LE BOUILLE, David HELLEGOUARCH**
Absent(s) excusé(s) :	Sylvain OLIVO
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	26
Date de convocation du Conseil municipal :	05 Mars 2026
Secrétaire de séance :	Betty BARGUIL

5- AFFAIRES GENERALES - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTRUCTURATION, RENOVATION ET EXTENSION DU MUSEE DES FORGES ET DE SA MUSEOGRAPHIE ET DES ARCHIVES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu la délibération du Conseil municipal 7 avril 2025 relative à désignation de Titan Architectes comme lauréat du concours d'architecte pour réaliser ce projet ;

Le coût prévisionnel du projet s'établit à ce jour comme il suit :

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20260311-D2026110305-DE

Estimation financière Janvier 2026 - HT	
Enveloppe Travaux Bâtiment - Remise en état - Démollition - Restructuration - Extension	**2 930 000 €**
Enveloppe Agencement, muséographie et scénographie	**905 000 €**
Provision évolution programme travaux (5%)	**191 750 €**
Sous Total HT Travaux	**4 026 750 €**
Honoraires MOE, Honoraires divers, Investigations, Assistances (*)	
Maitrise d'œuvre Bâtiment – Mission de base 12%	*351 600 €*
MOE musée - (16% du budget musée)	*144 800 €*
Investigations techniques complémentaires	*45 000 €*
Missions AMO & divers (SPS, CT, BC...) 2%	*58 600 €*
(*) sous réserve d'ajustements	
Sous Total HT Honoraires	**600 000 €**
TOTAL GENERAL HT	**4 626 750 €**

Considérant l'intérêt général et la nécessité de demander des subventions ;

Sur proposition de la commission Travaux du 12 février 2026,
LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

- AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à solliciter l'aide de l'Etat et notamment la DRAC, de la Région Bretagne, du Conseil Départemental, de Lorient Agglomération ou tout autre organisme financeur afin d'obtenir les subventions pour la réalisation du projet ;

- DONNE POUVOIR à Madame Le Maire pour l'accomplissement des démarches nécessaires ;

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les différents documents à intervenir.

Délibération adoptée à la majorité (22 Pour, 3 Contre : Francette CHAULOUX, Jérôme MEUNIER, Brigitte LE VAILLANT)

Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance,
Betty BARGUIL

Le Maire,
Armelle NICOLAS